

BILAN DE COMPETENCES

Pourquoi faire un bilan de compétences?

Vous souhaitez:

Evoluer au sein de votre entreprise ?

Construire votre évolution professionnelle ?

Changer de voie ?

Le bilan est un moment fort dans votre parcours professionnel.

Le but ici est de prendre du recul sur votre parcours, vos réalisations, sur ce qui vous anime afin de construire vos projets professionnels avec réalisme.

En quoi consiste un bilan de compétences?

Après signature d'une convention de formation tripartite, un conseiller, psychologue du travail, praticienne à L'INFREP vous accompagne dans ce cheminement, en toute confidentialité, et vous aide à :

Reprendre votre parcours professionnel poste par poste pour faire l'inventaire de vos acquis

Travailler sur vos réalisations personnelles et professionnelles afin d'explicitier votre valeur ajoutée, de déceler des potentialités non exploitées

Identifier vos valeurs, motivations, centres d'intérêts

Appréhender votre mode de fonctionnement relationnel, vos atouts et vos limites

Valider ou découvrir une ou des évolutions professionnelles réalistes qui tiennent compte de vos aspirations et de votre personnalité

Identifier les éléments de votre expérience transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées

Vérifier la pertinence de vos choix professionnels en les confrontant aux réalités du marché du travail

Analyser la distance à parcourir et les moyens à mettre en œuvre pour faire évoluer vos ressources personnelles

Organiser vos priorités

Mieux utiliser vos atouts dans des négociations d'emploi ou choix de carrière

Public : destiné à toutes personnes exprimant le désir de faire le point sur ses acquis professionnels, de préparer des changements, des transitions professionnelles, de clarifier un projet réaliste.

Modalités pratiques :

Durée : 24 heures (entretiens individuels en face à face, 8 séances de 3 h). Les rendez-vous peuvent être programmés sur le rythme d'une séance par semaine en fonction des disponibilités du bénéficiaire. Il est nécessaire de prévoir un temps de démarches : recherches documentaires, exploration des métiers et secteurs, enquêtes auprès de professionnels ...

CONTACTS

Responsable : Pascal GUETRE

Siège : INFREP 7 rue Albert 1er
36000 CHATEAUROUX

Téléphone : 02.54.61.34.60

Email : secretariat.infrep@gmail.com

Intervenantes :

P. RODIER

P. MORIN

Lieu d'intervention :

BOURGES,

CHATEAUROUX,

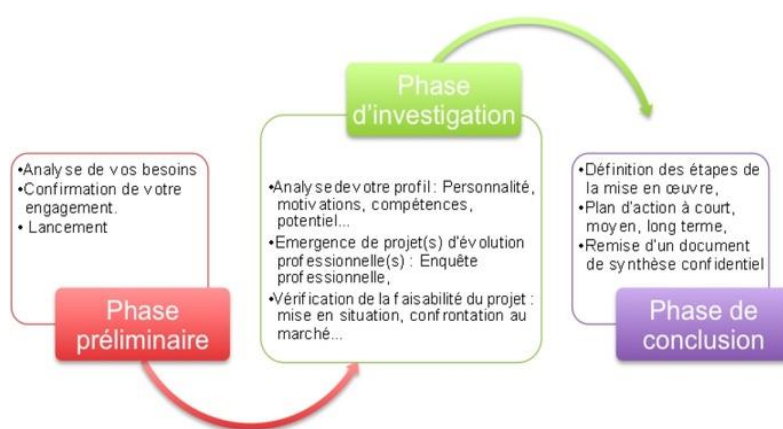
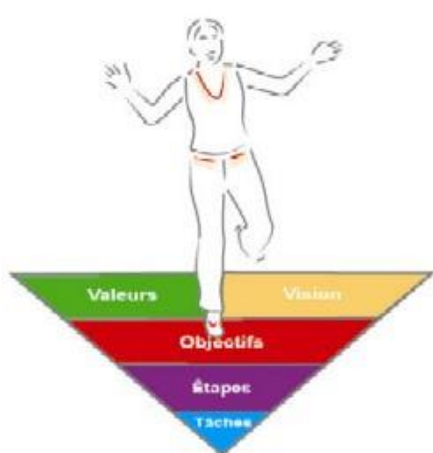
ISSOUDUN,

LA CHATRE,

LE BLANC

Et VIERZON





Déroulement de l'accompagnement

Phase préliminaire :

Information sur les différentes étapes du bilan.
Confirmation de l'engagement du bénéficiaire, établissement d'un programme personnalisé.
Analyse de la demande et du parcours professionnel et extra professionnel.
Présentation de l'organisme de bilan et des outils utilisés pendant le bilan.

Phase d'investigation :

Exploration de toutes les expériences professionnelles.
Une mise en valeur des compétences transférables.
Séances de tests et de restitutions.
Recherches documentaires et enquête terrain sur les métiers retenus.
Evaluation de la motivation du candidat par rapport à la réalité du marché.

Phase de conclusion et validation de projet :

Remise à jour des outils de recherche d'emploi.
Validation du projet. (formation, création d'entreprise, retour direct à l'emploi)
Plan d'actions à mettre en œuvre à court, moyen et long terme.
Remise d'une synthèse écrite.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements